



## Modification du contrat de travail

Par **EmynoT**, le **26/03/2021** à **19:13**

Bonjour,

Je suis facteur et j'ai eu des problèmes physiques (aponévrosites) qui m'ont empêché de travailler ces 6 derniers mois. J'i voulu reprendre tout de même une activité de travail en accord avec les médecins mais pas en tant que facteur dans un premier temps, le temps de récupérer mon pied. Etant rattaché à un bureau, mes supérieurs ont ils le droit de m'envoyer travailler dans un autre bureau. Sachant que mon contrat de travail précise bien le lieu auquel je suis rattaché. Ils prétendent que le poste qu'ils ont créé en attendant que je reprenne ma tournée n'existe finalement pas, mais veulent tout de même m'envoyer dans un autre bureau...faire la même chose! J'ai refusé dans un premier temps, mais suis je dans mon droit où la Poste peut-il le faire? Merci d'avance...

Par **P.M.**, le **26/03/2021** à **20:37**

Bonjour,

Il faudrait que vous indiquiez si vous êtes sous statut de droit public ou sous contrat de droit privé...